



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 18 juillet 2023 à 19 h 30, au Pavillon de la biodiversité situé au 66, rue du Maçon, Saint-Constant, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

260 ROUTE 132 – LOT 6 347 305 DU CADASTRE DU QUÉBEC (LOT PROJETÉ 6 564 762)

Demande de dérogation mineure numéro 2023-00062 aux dispositions du *Règlement de zonage numéro 1528-17*.

Nature et effet de la demande :

- Le lot projeté 6 564 762 du cadastre du Québec serait d'une largeur de 14,30 mètres alors que le règlement prévoit une largeur minimale de 30 mètres.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire, du bureau de projets et du développement économique au (450) 638-2010 poste 7223 durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 29 juin 2023.

M^e Geneviève Noël
Directrice adjointe et greffière adjointe
Service des affaires juridiques et du greffe